ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Lundi 29 juillet 1901 (11 Thermidor An 109 de la République), 210e jour de l'année, 38e jour de l'été, 14e jour de la lune.
Lever du soleil à 4 h. 30 ; coucher à 7 h. 42.
Lever de la lune à 6 h. 09 soir ; coucher à 2 h.26 matin.
Aujourd'hui, la durée du jour est en diminution de 2 minutes sur hier.

La Coopérative « La Paix » a fourni à ses seuls adhérents pendant le cours de l'année 1900, (2e exercice arrêté le 24 novembre), exactement 3,950,000 kilos de pain.

Tout fait prévoir pour 1901, une augmentation considérable de ce chiffre, déjà formidable ; la moyenne hebdomadaire des inscriptions de nouveaux adhérents étant de 25.

Ce succès étonnant est obtenu par un choix judicieux des matières premières, qui sont toutes de qualité première supérieure,

Une Fête laïque

Que de monde, et quel succès. Franchement les nombreux visiteurs qui se sont rendus à la « Foire aux Plaisirs » ont été émerveillés par les magnifiques spectacles organisés par les associations des anciens élèves.

Nous reparlerons plus longuement de cette fête demain.

Aujourd'hui lundi, continuation de la « Foire aux Plaisirs ».

A trois heures précises, une seule représentation de « Cendrillon » par les élèves de l'Institut Sévigné.

Pendant toute la durée de la fête séances variées aux diverses attractions.

A six heures, concert par la Fanfare du Centre.

A huit heures et demie, fête de nuit ; illuminations.

A neuf heures représentation de gala au Torodrome ; grande corrida espagnole, la senora Gastonita, la dona Tancryspa, le combat du lion et du taureau, et pour terminer, grande bataille de fleurs et de confetti.

LES DISTRIBUTIONS DES PRIX

AU CONSERVATOIRE

Comme nous l'avions annoncé, hier matin, à onze heures, a eu lieu, à l'Hippodrome, la distribution des prix aux élèves de notre École nationale de musique.

Beaucoup de monde à cette solennité, car la vaste salle était encore trop petite pour contenir le public qui s'y pressait.

Dans la loge municipale, nous remarquons le citoyen Thérin, adjoint au maire de Roubaix, délégué à l'instruction publique, qui présidait, assisté de MM. Bourbon, inspecteur primaire, Ponthieu, Milbéo, adjoints au maire, Salvador, Schiller, Henri Catteau, et les membres de la commission.

Le concert qui a précédé la distribution des prix a été de tous points réussi.

L'orchestre de l'École a joué avec une maestria digne de tous les éloges l'ouverture de « Fidélio », de Bethoven, dirigée par M. Koszul, l'artiste si universellement réputé.

Puis, un élève de M. Brisy, M. Louis Dillies, a interprété savamment et d'une façon impeccable, le premier solo de basson, de Bourdeau, très applaudi par l'assistance : cet élève gagnerait cependant à être plus sûr de lui-même.

M. Charles Baillieu, un baryton qui fera honneur à son professeur, M. Minssart, a chanté avec goût la Cavatine de Faust. On s'est étonné quelque peu de voir ténoriser un baryton ; il est certain que l'air de Faust n'est pas approprié à la voix de M. Baillieu. Nous regrettons que le choix du morceau ait été moins judicieux.

M. René Jourdeuil, un excellent élève de M. Alf. Bondues, a fort bien exécuté une fantaisie pour flûte, de Tulou. Les défauts que nous avions signalés lors de la dernière audition publique, semblent avoir disparu : cet élève a été très applaudi et son succès revient en grande partie à son excellent professeur, que nous félicitons de tout cœur.

Mlle Emma Dens, une pianiste d'avenir, dont Mme Broux-Roussiez, son professeur, a le droit d'être fière, a obtenu un légitime et gros succès, en interprétant « Caprice », sur les airs de ballet d'Alceste de Glück, par C. Saint-Saens.

Cette artiste possède un doigté supérieur et une grande science musicale et instrumentale ; c'était parfait.

M. Lecomte Eugène, élève de M. Désiré Laurent, malgré des attaques douteuses et un peu de précipitation dans l'exécution, a fort bien rendu un concerto pour violon, de Kreutzer. Cet élève a un bon coup d'archet et possède une virtuosité très appréciable.

M. Léon Peeters, élève de M. Paul Fournier, possède un son de clarinette très doux, qui prouve l'excellence de l'enseignement de son remarquable professeur.

L'exécution a été moins bonne cependant qu'on était en droit de l'attendre de cet élève qui avait fait merveille au récent exercice musical ; souffle un peu court, respirations mal rythmées, sons douteux par instants. Nous mettons tout cela sur le compte de l'émotion et de la chaleur, car M. Peeters est bien meilleur que ce qu'il a paru hier.

Mlle Hortense Duprez, élève de Mme Lorette, nous a chanté l'air de Chimène, du « Cid », de Massenet, « Pleurez mes yeux ! »

Cette jeune fille, en qui nous avons déjà constaté de réelles qualités, a choisi un morceau qui ne lui convenait qu'à moitié. Le souffle était court et les notes élevées de la fin quelques peu criardes.

Néanmoins, la voix de Mlle Duprez est pleine de promesses et nous avons la certitude que cette jeune fille fera une excellente artiste que guette un avenir de succès et de triomphes.

Mme Duhin-Letellier a tenu avec beaucoup de science le piano d'accompagnement.

Après le concert, le citoyen Thérin et les membres de la commission ont pris place sur la scène et le sympathique adjoint à l'instruction publique a prononcé le discours suivant

« Mesdames, Messieurs,

» Je ne retarderai pas par un long et inutile discours, l'heure attendue de la proclamation officielle des récompenses.

» Je manquerai cependant, non seulement aux usages mais à mon devoir, si je ne venais apporter à l'École Nationale de Musique de Roubaix l'assurance de la sympathie de l'Administration Municipale que j'ai l'honneur de représenter.

» Chaque inspection dont elle est l'objet vaut à notre École des compliments mérités pour la prudence et la sûreté des méthodes enseignées et pour les résultats obtenus. Le dernier inspecteur, M. Henri Maréchal, a résumé, d'un mot, son opinion en disant que l'École de Roubaix renfermait des éléments très distingués et qu'elle était appelée à donner des résultats très brillants. Et puisqu'il faut toujours qu'un inspecteur trouve un reproche à faire — le seul reproche formulé par le délégué du Ministre, c'est que notre École est trop active, qu'elle a trop d'élèves. C'est, en réalité, un hommage rendu à la vitalité et à la prospérité de notre belle École, et je terminerai en adressant à tous, aux professeurs et aux élèves, nos remerciments pour leur zèle et leur assiduité.»

A la fin de ce discours, des applaudissements éclatent de toutes parts, puis la distribution des prix commence. Nous ne reviendrons pas sur le palmarès que nous avons déjà publié.

La séance s'est terminée à 1 heure.

COURS MUNICIPAUX

Dans l'après-midi, à 2 heures et demie, à l'Hippodrome, a eu lieu la distribution des prix, aux élèves des cours municipaux de langues vivantes et de comptabilité, d'apprentis et d'adultes, de coupe, de couture et d'assemblage

Sur la scène, y avaient pris place, les citoyens H. Thérin, adjoint délégué à l'instruction publique Bourbon, inspecteur primaire, Ponthieu, adjoint au maire, les directeurs et directrices d'écoles, les professeurs des cours, de nombreux instituteurs et institutrices.

Inutile de dire que la salle était archi-comble. Une section de la Grande Harmonie, prêtait son gracieux concours à la cérémonie.

Le citoyen Thérin a prononcé le discours suivant, qui a été très applaudi

Mesdames, Messieurs,

» C'est avec une bien vive satisfaction que nous constatons, chaque année, les résultats toujours meilleurs obtenus par nos Cours municipaux.

Cette année, les cours d'adultes ont mérité trente-cinq certificats d'études dont 7 avec la mention de dessin

» Les Cours de coupe, depuis leur réorganisation, sont plus actifs que jamais et je dois rappeler que l'un d'entre eux, le Cours de la rue de Naples a obtenu à l'Exposition Universelle de 1900, une médaille de bronze pour les travaux de ses élèves.

» Plus de soixante élèves se voient, cette année décerner le diplôme.

» Même activité et même réussite aux Cours de Langues, de Comptabilité et d'Apprentis. Les listes des récompenses qui vont être lues en sont le meilleur témoignage

» Permettez-moi donc d'adresser nos remerciments aux maîtres dévoués de nos cours municipaux, nos félicitations et nos encouragements à leurs élèves et d'applaudir, au nom de l'Administration Municipale, à leurs succès communs.

On procède ensuite à la distribution des prix.

Citons quelques- uns des lauréats

Langue anglaise, prix unique, concours 1900-1901, à la société industrielle du Nord de la France section des employés de Commerce à Maillard Georges

Mlle Marie Tabourin, prix d'excellence.

M. Mafille Auguste, prix d'excellence.

Langue allemande, prix d'excellence, M. Coucke François.

Langue espagnole : M. A. Castel.

Comptabilité, prix d'excellence, M. Cauteman Félix,

Prix des anciens élèves M. César Gilman; hors concours M. Mahieu Henri.

La séance a pris fin vers 5 heures.

CIRCULATION INTERROMPUE. — Par arrêté du 25 juillet courant, la circulation sera interrompue du 29 juillet au 7 août prochain sur le chemin d'intérêt commun numéro 148, de Roubaix à Hem et à Blandain, entre les points métriques 2 k. 079 et 2 k. 337, pour l'exécution de travaux.

Pendant cette interruption, la circulation des voitures se fera par les chemins vicinaux ordinaires numéros 10 d'Hem et 9 de Roubaix.

TENTATIVE DE SUICIDE. — Le nommé Hayart Louis-Charles, âgé de 24 ans, peigneur, demeurant boulevard Gambetta, 248, a tenté de se suicider hier matin, vers sept heures, au domicile de sa mère, rue du Tilleul, cour Vandaele, 1, en se plongeant un couteau dans la poitrine.

La blessure est des plus graves, elle intéresse la région cardiaque. M le docteur Dupré a fait transporter le malade à l'hôpital.

Interrogé par M. Lecomte, commissaire de police du 2e arrondissement, Hayart a déclaré qu'il s'était frappé lui-même, parce qu'il était las de la vie.

Il s'est obstinément refusé de faire connaitre pour quelles raisons il en était arrivé à ce degré de lassitude.

Au moment où il s'est frappé, Hayart était sous l'empire de la boisson.

ECHO DES ELECTIONS. — L'auteur de la fracture de jambe, dont Henri Giseau, chauffeur, 36 ans, demeurant boulevard de Metz, cour Masure, 2, a été victime le dimanche 21 juillet, au bureau de vote de la rue Pierre de Roubaix, a été découvert.

C'est un nommé Emile Vandecastel, 28 ans, chauffeur, demeurant rue de Lannoy, fort Desprez, 39.

Procès-verbal a été dressé à sa charge.

ACTE DE PROBITE. — Célina Carrette, employée au conditionnement, demeurant rue de l'Epeule, 88, a trouvé samedi soir, rue Saint-Vincent-de-Paul, un portemonnaie contenant une certaine somme d'argent, qu'elle tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

UN APPRENTI INFIDELE. — Le nommé Anatole Salembier, âgé de 15 ans, apprenti boucher chez M. Mazau, boucher, Grande-Rue, 66, a été surpris, samedi soir, en flagrant délit de vol à l'aide d'une fausse clef, dans le tiroir du comptoir.

L'infidèle apprenti a été mis en état d'arrestation.

IVRESSE SCANDALEUSE. — Maria D..., lingère, 23 ans, a été l'objet d'un procès-verbal, pour ivresse scandaleuse, rue du Grand-Chemin, samedi soir, à cinq heures et demie.

— Charles B..., 26 ans, a été l'objet d'un procès-verbal, pour ivresse scandaleuse, samedi après-midi, vers trois heures, rue de Tourcoing.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez MM. Léon Allart et Cie, Florin Joséphine, 42 ans, lisseuse, demeurant rue d'Inkermann, 42, s'est donné un coup de couteau à la main gauche.

Le docteur Druesne a prescrit un repos de 10 jours.

— Chez M. Carlos-Masurel, Lefebvre Louis, 43 ans, maçon, demeurant à Hem, s'est contusionné le thorax et le bras gauche en tombant d'une échelle.

Le docteur Prouvost a prescrit un repos de 10 jours.

— Chez MM. Lemaire et Dillies, Verdonck Alexandre, 13 ans 1/2, bâcleur, demeurant rue Fabert, 1, s'est contusionné les reins en tombant dans un escalier.

Le docteur Godefroy a prescrit un repos de 8 jours.

— Chez M. Alexandre Moormann, Barbieux Charles, 14 ans, apprêteur, demeurant rue du Fort, 43, s'est brûlé la main droite à un métier dit pérotine.

Le docteur Montaigne a prescrit un repos de 6 jours.

— Chez M. Auguste Lepoutre, Houzet Modeste, 1 ans, bâcleur, demeurant rue de la Guinguette, cour Mulliez, 13, s'est contusionné l'avant-bras droit en tombant.

Le docteur Lepoûtre a prescrit un repos de 12 jours.

— Chez M Auguste Lepoutre, Cannie Maria, 14 ans, bâcleur, demeurant rue de la Guinguette, la main droite prise dans un métier.

Le docteur Ballenghien a prescrit un repos de 8 jours.

— A la Compagnie du Gaz, Prévost Georges, 22 ans, demeurant rue Voltaire prolongée, s'est fait une entorse au pied gauche en descendant d'une échelle.

Le docteur De Gandt a prescrit un repos de 10 jours.

— Chez M. Jules Ernoult, Acquart Maria, 15 ans, encaisseuse, demeurant rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 7, a reçu un bac de bobines sur le pied gauche.

Le docteur Picquet a prescrit un repos de 8 à 10 jours.

— Chez M. Auguste Lepoutre, Güisset Juliette, 36 ans, soigneuse, demeurant rue Nabuchodonosor, s'est fait une entorse dorso-lombaire en soulevant un panier.

Le docteur Dupré a prescrit un repos de 20 jours.

UNE LEÇON DE CHOSES INTERESSANTE. — Il s'agit du **Grand Musée de l'Inquisition Espagnole au XVIe siècle.** Tous les jours, une foule considérable s'empresse de rendre visite au **Musée de l'Inquisition Espagnole**, établi depuis le 15 juillet, au Salon Philémon, **rue Pierre Motte.**

C'est une visite qu'il faut faire faire aux enfants, à tous ceux qui désirent connaître les crimes de la religion catholique, à ceux qui n'osent pas secouer le joug dégradant de la prêtraille.

Nous rappelons à la population que l'exposition ne séjournera que très peu de temps encore dans notre ville, car elle est destinée à faire le tour du monde.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à rendre visite à cette très intéressante exhibition de très jolis tableaux peints par un des maîtres les plus réputés de Belgique.

Entrée : 0,25 centimes.

SPORTS

LA COURSE DE 24 HEURES DE ROUBAIX. — La première journée de la grande épreuve du Vélodrome Roubaisien a été un succès.

La lutte se poursuit terrible entre les coureurs de tête et présente un spectacle vraiment émouvant Aujourd'hui lundi, 2e journée de la course, on s'attend à une énorme affluence de public d'autant plus qu'à la dernière heure les entraîneurs montant des motocycles, tandems à pétrole, etc., entreront en piste. Ce sera alors la lutte finale et pleine d'émotions. L'arrivée de la course aura lieu à sept heures du soir. Dans l'après-midi, à partir de trois heures, nouvelle et dernière séance des attractions qui ont obtenu également le plus vif succès. Tous les numéros sont vraiment merveilleux. Van Rocland, le roi des sauteurs, les Fosketti, gymnastes extraordinaires travaillant à un trapèze suspendu aux cheveux d'une dame et comme « clou », les équipes de polo sur échasses et à bicyclettes qui ont émerveillé la foule par leur jeu plein de grâce et d'adresse. C'es un numéro absolument sensationnel. Il y aura donc aujourd'hui des émotions pour les sportsmen comme pour les profanes autour de la piste roubaisiene qui reverra la foule des grands jours !-

Théâtres et Concerts

FOIRE AU PLAISIRS. — Voici le programme des morceaux qu'exécutera la Fanfare du Centre au concert de la Fédération des associations des écoles, à l'ancien collège, de 6 heures à 7 heures et demie :

1. Le R. C. R., A. Duhamel. — 2 Pendant la moisson, Borrel. — 3. Oudin Mellet, Mayeur (soliste M. E. Derwuyck). — 4 Boléro des castagnettes, Van Paeck. — 5. Cortège de ballet, Montagne.

ÉTAT CIVIL

de Roubaix du 28 juillet 1901

Naissances. — Louis Brouwers, rue des Fosses, 122. —Fernand-Charles Pennel, rue Pellart, 24.— Emery Aiard, rue des 7 Ponts, 37. — Renée Le Fur, rue Long-Chemise, 34. — Marie Pat, rue de la Concorde, 3.

Publications de mariage — Maurice Lerouge, représentant de commerce, rue Charles-Quint,15 et Marie Noclin, sans profession, boulevard Gambetta 54. — Modeste Hennion, 23 ans, monteur de Jacquars, rue Villars, 11 et Julienne Delaplace, 23 ans, éplucheuse, angle des rues du Caire et d'Oran. — Paul Moutier, 23 ans, mécanicien, rue Basse-Masure, 47 et Gabrielle Casteisin, 22 ans, piqueuse, rue de Menin, maisons Verbeck, 3. — Adolphe Tabary, 26 ans, apprêteur, rue Archimède 140 et Marie Davrou, 19 ans, dévideuse, rue d'Arcole, cour Voreux, 5. — Jules Senave, 22 ans, soldat au 147e régiment d'infanterie à Sedan et Sidonie Baert, 22 ans, éplucheuse, rue du Tilleul, cour Lefebvre Dhout, 8. — Camille Denayer, 21 ans, peigneur, rue du Cartigny 175 et Marie Baty, 21 ans, éplucheuse. — Charles Lefebvre, 25 ans, domestique, rue de la Guinguette, cour Sénécaux et Julie Minsberghe, 24 ans, dévideuse même adresse — Gustave Vandekerkova, 23 ans, apprêteur, rue Pierre de Roubaix, 61 et Clara Vandenberghe, 22 ans, ménagère, même adresse. — Léon Alleyn, 21 ans, apprêteur, rue Cugnot, 34 et Rosalie Deiré, 21 ans, brodeuse, rue de l'Epeule, cour Leconte,5. — Léandre Puns, 24 ans, aiguiseur, rue Planche Trouée, cour Florin, 5 et Cordule Ebo, 26 ans,peigneuse, rue Longhaies, cour Debaisieux, 7.— Martin Vankeymeulen, 54 ans, tisserand, rue Dampierre, 14 et Jeanne Van Hulle, 55 ans, ménagère rue Dampierre, 13. — Désiré Pée, fabricant de chaussures à Tourcoing et Rosa Piétin, 23 ans, sans profession à Tourcoing. — Auguste Davrain, 42 ans, magasinier, rue St-Antoine, 79 et Louise Chimet, 40 ans, couturière, rue St-Antoine. Emile Delgrange, 21 ans, cerveleur, rue du Tilleul, cour Delobel, 2 et Henriette Delvarde, 32 ans, journalière même adresse. — Charles Van Acker, 21 ans, peintre à Wattrelos et Marie Soens, 23 ans, tisserande à Wattrelos. — Emile Briet,propriétaire, rue Vauban, 41 et Georgette Defontaine, sans profession à Lillers. — Eugène Bulteau,sans profession, rue du Nord, 3 et Marie Leconte, sans profession à Armentières. — Paul Lovergne, 31 ans, tisserand, rue de Croix, 27 et Elodie Heysen, 28

Décès — Sylvanie Tetier, 11 mois, rue de l'Alma, fort Wattel, 22. — Maria Hendrikx, 29 jours, rue de la Paix, 86. — Virginie Vande Voorde, 88 ans, rue de l'Hospice. — Pauline Lefebvre, 7 mois, rue Darbo, cour Desnerck, 5.

Savon des princes du Congo, exiger la Croix

TOURCOING

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Vendredi 2 août, à huit heures et demie du soir, réunion du Conseil municipal, à l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour : Compte des dépenses imprévues. — Projet de boulevard entre Lille, Roubaix et Tourcoing. Avis. — Tribunal de commerce. Désignation de deux conseillers municipaux pour faire partie de la commission de revision de la liste des électeurs du tribunal. — Passage à niveau de la « Tossée ». Projet présenté par la Compagnie du Nord pour l'établissement d'un passage inférieur. — Demande de MM. Lerouge et Goubeault pour l'ouverture d'un ruisseau entre les rues Racine et du Pont-Rompu. — Rue du Printemps. Demande du pensionnat Saint-Michel. — Hospices et Bureau de bienfaisance. Comptes administratifs de 1900 ; budgets supplémentaires de 1901. — Usine électrique. Conférence. — Eaux potables. Emprunt complémentaire. Réalisation. — Don au musée. Communication. — Cessions de terrains à la voie publique. — Réception de travaux et fournitures. Crédits supplémentaires. — Soutiens de famille.

INAUGURATION DE LA NOUVELLE SALLE DES MARIAGES. — L'inauguration de la nouvelle salle des mariages de l'Hôtel de Ville, aura lieu aujourd'hui lundi.

Les mariages seront faits avec une solennité exceptionnelle, et M. Lecomte, premier adjoint, prononcera un discours sur la dignité du mariage civil.

Une matinée musicale sera offerte au public avec le gracieux concours de la Grande Fanfare qui exécutera, à 10 h. 1/2, les morceaux suivants :

1. Marche des Etudiants (A. Normand). — 2. Sevilla (L. Montagne). — 3 Valse bleue (L. Perlot).— La « Marseillaise » (Rouget de l'Isle). — 5. Fantaisie sur Guillaume Tell (Rossini). — 6. Derby, galop (G. Witteman).

TIRAGE D'EMPRUNT. — Le 1er août 1901, à neuf heures du matin, il sera procédé à l'Hôtel de Ville de Tourcoing, au 82e tirage de l'emprunt émis en 1860 par les deux villes de Roubaix et Tourcoing, pour l'installation des eaux de la Lys.

613 numéros seront extraits de la roue ; le 1er remboursable à 5,000 francs ; les deux suivants à 1,000 francs ; 50 à 100 francs ; et le reste à 50 francs, sous déduction de l'impôt.

CONTRAVENTIONS. — La police a dressé contraventions contre : Raphaël V..., 16 ans, mécanicien, et Edouard S..., 13 ans, trieur, demeurant tous deux rue Bonne-Nouvelle, pour avoir passé sur un terrain ensemencé ; Anatole V..., 14 ans, rue Lamartine, pour avoir maraudé des pommes de terre.

ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé samedi aux halles : pommes de terre, 500 kilos ; grinques, 185 kilos ; cerises, 75 kilos ; blettes, 80 kilos ; poires, 220 kilos ; pois, 45 kilos ; haricots, 90 kilos ; reines-claude, 140 kilos ; melons, 80 kilos ; carottes, 120 bottes ; poireaux, 130 bottes ; navets, 25 bottes ; choux-rouges, 25 ; choux verts, 325.

LE VOL DU BOULEVARD GAMBETTA. — Hier matin, M. Charles-Louis Debacker, 38 ans, domestique de ferme chez M. Albert Lefebvre, rue du Clinquet, est venu déposer au commissariat central une liasse de titres qu'il a trouvée à l'église Saint Christophe, en allant à la messe.

Ces titres ont été reconnus pour être ceux qui ont été volés dans la nuit du 22 au 23 juillet, chez M. Vernier-Leurent, 35, boulevard Gambetta.

Les voleurs, voulant se débarrasser de cette liasse compromettante et sans valeur, puisque les titres n'avaient plus cours, l'auront déposée à l'église Saint-Christophe, sans attirer l'attention.

UNE PIERRE QUI TOMBE. — Hier matin, vers huit heures et demie, Mme Léonie Robitaille, cabaretière, Grande-Place, a été blessée légèrement à la tête par une pierre qui est tombée de la corniche de sa maison.

Des mesures ont été prises pour empêcher les accidents semblables qui auraient pu se produire.

FOIRE DE TOURCOING

CIRQUE PLEGE (Place Charles-Roussel). — L'excellente troupe du cirque Plège, donne tous les jours une brillante représentation à 8 h. 1/2 du soir.

GRAND THEATRE DES WALKYRIES (Place Thiers). — Seul théâtre en son genre, répertoire des mieux composés, troupe d'élite de 30 artistes. Il représente La guerre du Transvaal, Les Martyrs de Strasbourg La Passion, etc

Aujourd'hui et jours suivants, matinée à 3 heures, et le soir, à 8 heures, *La Passion*, mimodrame en 21 tableaux et 3 apothéoses.

BIOGRAPHE PECHERDE (Place Thiers). — Grande collection de tableaux inédits Parmi les féeries cinématographiques, à citer : Rêve de Noël, en 20 tableaux, Cendrillon, en 20 tableaux coloris, Le Diable au Couvent ; la Forêt enchantée, etc.

ÉTAT CIVIL

de Tourcoing du 28 juillet 1901

Naissances. — Georges Dejonckère, place Charles Roussel, 14. — Paringaux Vercingétorix, rue de Lille, cour Requillart

Décès — Alberline Loerie, 9 mois, rue Duquay-Trouin, 40. — Henri Leblanc, supérieur du collège de garçons, rue de Lille.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

ETAT-CIVIL du 26 juillet 1901. — *Naissances.* — Paule Masquelier, rue de Bapaume, impasse Boudrenghien. — Marie Van-Heirbeck, Grande-Rue, cour du Pavillon Chinas. — Marie Schietecatte, rue de l'Amiral-Courbet, impasse Delsalle, 3. — Marie Feraille, rue de la Gare, 141. — Charles Pardoen, rue d'Hem — Jeanne Demange, contour St-Martin, 10.

Décès. — Albert Delbergue, 4 mois, rue de Maubeuge, 64. — Victor Hof, 4 mois, rue Faidherbe,6.

WATTRELOS

COUPS. — Le citoyen Louis Carrette, conseiller municipal, a déposé une plainte contre deux individus, deux réactionnaires, qui se sont jetés sur lui, et l'ont terrassé et roué de coups.

ETAT-CIVIL du 26 juillet 1901. — *Naissances.* — Louise Couvreur, rue Royale. — Marcel Vandenberghe, Saint-Liévin. — Germaine Hennot,rue Faidherbe. — Marcelle-Marie Turlur, au Crétinier.

Décès. — Chéri Hespel, 9 mois, St-Sévin.

WASQUEHAL

COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Vendredi après-midi, entre 3 et 4 heures, le feu s'est déclaré dans une garde-robe chez M. Henri Briffart, rue Marceau.

Grâce aux prompts secours, ce commencement d'incendie a été bien vite éteint. Néanmoins, la garde-robe et une petite armoire ont été complètement brûlées. Outre les vêtements, tous les papiers enfermés dans un tiroir et 8 actions de 100 fr. de la ville de Bruxelles ont été détruits.

Les dégâts s'élèvent à 1200 francs. Les causes de ce commencement d'incendie sont inconnues.

Il y a assurance.

ACCIDENT. — Chez Louis Pollet, fabricant de caisses, le nommé Alfred Deltour, cocher, demeurant, 11, rue du Blanc-Seau, à Tourcoing, a reçu un coup de pied de cheval, 8 jours d'incapacité de travail.

ENFANT BLESSE. — Mercredi soir, le jeune Victor Deporter, âgé de six ans, demeurant au Noir-Bonnet, a reçu un coup de pied de cheval dans le bas-ventre.

Le docteur qui a visité le petit blessé a jugé son état grave et l'a fait admettre à l'hôpital de Roubaix.

ETAT-CIVIL du 25 au 27 juillet. — *Naissances.* — Michel Lenoir, rue de Marcq-en-Barul. — Maton Georges, Planche-au-Riez. — André Capoen, rue de la Mairie. — Charles Cheneux, impasse du Général-Chanzy. — Rachel De Gryse, rue Faidherbe.

Décès. — Raymonde Vanloke, six mois, à la Planche-au-Riez.

LYS-LEZ-LANNOY

PARTI OUVRIER. — Le Comité exécutif se réunira le mercredi 30 juillet, en séance extraordinaire, chez le citoyen Léonard Casimir, estaminet de la *Maison du Peuple*. L'ordre du jour étant très important, la présence de tous les délégués est indispensable.

La réunion aura lieu à huit heures et demie du soir.

— Le groupe *La Liberté*, se réunira le mercredi 2 août, chez le citoyen Clovis Leclercq, à huit heures et demie du soir. Présence indispensable.

POUR UNE REPONSE DE TABAC. — MM. P. Maquet, Alfonse Herbaut, préposés en douanes à Lannoy, de service vendredi vers 10 heures du soir, au pont Béghin, à Lys, ont arrêté le nommé J.-B. Rivière, 32 ans, peigneur de lin, demeurant à Roubaix, rue Magenta, estaminet du *Violon*,qui était porteur de 60 grammes de tabac en poudre de provenance étrangère.

Il a été conduit à la gendarmerie de Lannoy et sera dirigé sur Lille.

ETAT-CIVIL du 28 juillet 1901. — *Naissances.* —Thérésa Delahouze, rue du Bois.

Décès. — Blanche Delcroix, 11 mois, rue du Colysée.

FOREST-LEZ-LANNOY

TRISTE SOCIETE. — Samedi avant-midi, les gendarmes de la brigade de Lannoy, de service dans la commune, ont arrêté un pauvre malheureux qui était couché sur le bord d'un fossé le long de la route d'Hem et se plaignait d'avoir faim. Voilà comment procède la législature bourgeoise : Elle dit aux travailleurs « Je ne te défends pas de te trouver sans travail, mais je te défends d'avoir faim. Si tu as faim, je te défends de mendier, sans quoi la prison t'attends. Et comme je t'interdis de voler, tu n'as plus qu'une chose à faire : mourir ! Tu es une gêne dans notre société. »

HEM

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Un plafonneur, Henri Dussart, âgé de 18 ans, demeurant à Junot (Belgique), travaillant pour le compte de M. J.-B. Vandemelebroucq, entrepreneur, était occupé à la construction d'une maison, au hameau de Cohem, à Lys, lorsqu'en descendant d'un échaffaudage, il se blessa à la main gauche.

M. le docteur Coubronne qui lui a donné ses soins, a prescrit un repos de dix jours.

MEDAILLES D'HONNEUR. — Des médailles d'honneur ont été décernées par le ministre du commerce, à J.-B. Dufermont, travaillant chez Holden, à Croix, et à Isaire Demullier, travaillant chez Boutemy, filateur à Lannoy.

LANNOY

REPONSE A LA REACTION. — L'affiche suivante a été placardée hier à Lannoy :

Parti ouvrier Français. Section Lannoyenne

La réaction demande la démission du citoyen Nys.

Celui-ci est prêt à accéder à cette demande, à condition que la minorité du Conseil municipal de Lannoy accepte de la suivre, et le Parti ouvrier se présentera en lutte pour combattre la réaction à outrance.

Les électeurs de Lannoy seront juges.

Jules NYS.

JEU DE DES. — *Avis aux camarades du canton.* Dans sa séance de jeudi 18 juillet, la commission organisatrice du jeu de dés, a, sur la demande de plusieurs sections, décidé de laisser libre les sections de subdiviser les locaux pour le jour du Jeu. La commission laisse également la charge aux sections de nommer des délégués pour contrôler le jeu dans les locaux créés par les sections. Il est rappelé aux commissaires et secrétaires de sections, d'avoir soin de faire rentrer tous les pelotons le même jour au siège de la section, en outre de les rapporter le lendemain à deux heures de l'après-midi, chez Lalard, à Hem, pour que la commission fasse le classement pour le rebatage qui a lieu à trois heures précises.

Tous les pelotons doivent être signés au dos par deux personnes présentes, avant été témoins des points faits aux pelotons signés par eux. Les mises des absents ne doivent être jouées que par une personne étrangère au jeu et après l'heure de l'inscription terminée, à 8 heures du soir.

Pour les renseignements locaux s'adresser aux commissaires ci-après :

Pour Annappes, Georges Suel. — Pour Anstaing, Jules Leroy. — Pour Flers. — Constant Auguste. — Pour Forest, Pierre Deffrennes. — Pour Hem, Aucé Gaston. — Pour Lannoy, Louis Bourgois. — Pour Lys, Henri Labille. — Pour Toufflers, Fernand Dubus.

Convocation. — Réunion de la Commission du Jeu de dés, le mardi 30 juillet, à 8 heures du soir, chez Cailleou, au *Rempart* à Lannoy.

La toux, les bronchites et toutes les affections sont guéries rapidement par le véritable SIROP PAGLIANO, bande jaune quatre couleurs : remède peu coûteux, dont le dépôt n'a jamais cessé d'exister, rue Vieille-du-Temple, 30, PHARMACIE DU TRESOR, PARIS. Prix du Flacon, 1 fr. 40. Envoi dans toute la France, par six flacons, franco en gare contre mandat de 7 francs.

LE NORD

LILLE

L'affaire de Saint-Maurice

Nos lecteurs se rappellent de la brutale agression dont fut victime, lundi dernier, dans un estaminet de la rue du Buisson, à St-Maurice le sieur Théophile Buchy, qui reçut dans le cours d'une rixe un coup de pied dans le ventre, lancé par un nommé Spillebout, garçon brasseur.

On avait déclaré l'état de Buchy fort grave : il avait la vessie perforée, disait-on.

Hier, Spillebout assisté de son avocat Me Drillon, a été confronté avec sa victime qui lui a pardonné.

Spillebout a dû, grâce à ses bons antécédents, être mis en liberté provisoire.

LES PUPILLES DES DROITS DE L'HOMME à Phalempin

C'est hier, dimanche que la société de Libre-Pensée « Les Droits de l'Homme » a envoyé ses pupilles, filles et garçons, au bois de Phalempin, faire une petite promenade qui vaut bien mieux que les communions ou autres fêtes des cléricaux.

La petite caravane avait pris place sur deux grands chars ornés de tentures rouges et portant des lanternes au sommet des mâts placés à cet effet.

Ces enfants, au nombre de 60, ont fait l'objet de manifestations sympathiques sur tout le parcours.

Deux repas ont été distribués, l'un à Phalempin à l'arrivée, l'autre à Seclin au retour.

Dans le bois, une sauterie organisée par la société a égayé notre petit groupe qui, pendant plusieurs heures, s'est amusé franchement.

Nous tenons à féliciter la société des Droits de l'Homme de son initiative et surtout les citoyens Bauche, Delecluse et Herrebondt, délégués de cette société pour l'organisation.

Le retour s'est effectué sans incidents.

En somme, bonne journée pour la propagande anticléricale.

DEGRADATION ! — Un vagabond a été arrêté, hier, pour mendicité et dégradation à un monument public ; — rien du buste Testelin ; un simple urinoir.

PETITS OBJETS EN CUIVRE. — Sur plainte de M. le docteur Hochstetter, plainte a été dressé, hier, au 3e arrondissement, contre un inconnu pour vols d'objets en cuivre d'une valeur de 60 fr.

ENLEVEZ ! — Hier, à la halle d'inspection, 2 kilos de tripes de bœuf, 2 langoustes et 10 kilos de soles ont été saisis.

POR NOS BRAVES POMPIERS. — MM. Expert-Bezançon, fabricant de céruse et M. Henri Faure, propriétaire de l'immeuble incendié dimanche dernier rue des Postes ont fait don le premier 100 fr. et le second 50 fr., soit au total 150 fr. à la Caisse des Sapeurs-pompiers de Lille.

A TRAVERS LE DEPARTEMENT

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ARMENTIERES

ACCIDENT MORTEL en gare d'Armentières

Samedi soir, dans le train 2231 partant de Lille à 10 h. 50 pour Armentières, le conducteur Cochez s'aperçut qu'un voyageur se trouvait dans le train porteur d'une carte d'abonnement ouvrier alors que ces cartes ne sont admises qu'à des trains différents.

Arrivé à Armentières, le conducteur signala l'irrégularité au contrôleur Jobert.

Celui-ci ne trouva pas le voyageur en défaut ; on fit des recherches et bientôt on découvrit sur la voie un cadavre horriblement mutilé, la tête presque détachée du corps.

Le sieur Chrétien, homme d'équipe, recueillit ces débris sanglants qui furent transportés dans la salle du dépôt.

Les vêtements du mort furent fouillés ; on y trouva une somme de 28 fr. 20, un carnet au nom d'Henri Lefebvre et une photographie de jeune fille, sortant de la photographie Veniat d'Armentières.

Renseignements pris chez le photographe, on s'aperçut qu'on était en présence du cadavre du sieur Henri-Lefebvre, 1 ans, ouvrier coupeur, travaillant à Lille et demeurant chez son père, maisons Flament à Houplines.

Le malheureux, pour éviter les ennuis résultant de l'irrégularité qu'il avait commise était descendu à la marche du train, une centaine de mètres avant les bâtiments de la gare, et il avait été broyé par le train.

Les parents, prévenus, sont venus reconnaître le cadavre qui a été transporté chez eux dimanche matin à onze heures.

LA FETE DE L'ECOLE PROFESSIONNELLE. — L'Ecole nationale avait organisé à propos de l'inauguration d'une plaque à la mémoire de l'ancien élève Garbez, mort à Paris en 1895, lors de l'incendie des usines Godillot, une fête que le mauvais temps est venu contrarier vers la fin, mais qui n'en a pas moins obtenu un vif succès.

Les sociétés de gymnastique l'« Etoile d'Armentières » et les « Compatriotes » d'Houplines, la « Grande Fanfare », la musique de l'Ecole professionnelle, la section d'escrime de l'école ont tour à tour recueilli les applaudissements d'une assistance choisie.

Nous avons remarqué la présence de la plupart des amis de l'enseignement à Armentières, et en particulier celle des citoyens Dardrumez, maire, et Louis Prevot, premier adj